



# La prise de parole en public : Construire et énoncer son discours

Durée : 2 jours  
(2x7 heures)

Effectif : jusqu'à 6 personnes

Coût : Fonction de la strate de population des élus ou DIF

Ce tarif comprend la préparation, l'adaptation des supports aux besoins, le suivi de la formation (évaluation).

Précisions et modalités d'animation :  
Ce module est conçu pour que l'ensemble des participants puisse mettre en application les savoirs théoriques exposés. Des exercices individuels ou collectifs sont proposés pour que les participants puissent ajuster leur pratique personnelle.

Prérequis : Aucun

Intervenant·e·s :  
Journaliste

## DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Vecteur incontournable de communication dans une assemblée, un élu doit pouvoir à tout moment prendre la parole afin d'exposer ses idées. La prise de parole est rarement, ou sinon jamais, improvisée, la pratique et la technique sont des clés du succès dans ce mécanisme.

## OBJECTIFS

- Oser demander la parole
- Savoir construire son argumentation
- Savoir énoncer son propos

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### Vaincre l'appréhension de la prise de parole

### Préparer son discours sur le fond

### Énoncer son discours

### Exercices pratiques et mises en situation à chaque étape